



**RAPPORT ANNUEL ESG
DU GROUPE COURTIN**

EXERCICE 2025

SOMMAIRE,

PRÉSENTATION DU GROUPE COURTIN 4

Organigramme du Groupe Courtin..... 5

Présentation de FLEX-O 6

Présentation de Courtin Promotion..... 6

Présentation de Courtin Gestion..... 7

Présentation de Courtin Investment..... 7

La gouvernance du Groupe Courtin 8

ACTUALITÉ DU GROUPE 9

PANORAMA CHIFFRÉ DE L'ESG 12

LES ENGAGEMENTS ET BONNES PRATIQUES
DU GROUPE COURTIN 14

en matière environnementale 14

en matière sociale 16

en matière gouvernance 17

NOS AUTRES ENGAGEMENTS 18

FLEX-O SOCIÉTÉ À MISSION 19

CONCLUSION 24

MOT DU PRÉSIDENT

”



" En ma qualité de Président, Directeur-Général et actionnaire majoritaire du **GROUPE COURTIN**, c'est avec une fierté toujours intacte que je vous présente cette 5^{ème} édition de notre **Rapport annuel**.

Depuis nos débuts, une conviction guide chacun de nos choix : la performance économique et la responsabilité environnementale ne se conçoivent plus l'une sans l'autre. FLEX-O, COURTIN PROMOTION et COURTIN INVESTMENT en sont, chacun à leur manière, l'illustration la plus concrète.

L'exercice écoulé a confirmé une évidence : nos parties prenantes – clients, partenaires, collaborateurs et investisseurs – n'attendent plus de simples intentions, mais des résultats tangibles et vérifiables.

Cette année, le **GROUPE COURTIN** a poursuivi le renforcement de ses dispositifs de pilotage environnemental, dans la promotion immobilière comme dans le flex-office et l'investissement responsable, tout en consolidant une gouvernance fondée sur l'exigence, l'intégrité et l'écoute de nos parties prenantes.

Nous avons également amplifié nos actions en faveur de la sobriété énergétique, de la réduction de notre empreinte carbone et de la qualité de vie au travail, convaincus que la performance durable se construit avant tout par l'engagement collectif.

Ce rapport 2025 retrace, avec transparence, le chemin parcouru et les priorités qui structureront nos prochaines étapes. Il témoigne de la mobilisation constante de nos équipes, moteur premier de notre trajectoire ESG. Fidèles à une gouvernance exigeante, nous abordons l'avenir avec la volonté de conjuguer ambition économique et responsabilité sociétale.

Je vous invite à parcourir les pages qui suivent pour découvrir, dans toute leur diversité, les engagements concrets qui font aujourd'hui la singularité de notre démarche ESG."

Christophe COURTIN
Président

PRÉSENTATION DU GROUPE COURTIN

Christophe COURTIN, entame très tôt son parcours entrepreneurial : dès 1999, à 20 ans et en parallèle de ses études, il fonde avec plusieurs camarades une première société d'e-learning destinée aux étudiants de classes préparatoires, avant de créer en 2001 Best-Price, qu'il cédera avec succès dès 2002.

En 2006, il lance Santiane.fr, comparateur d'assurance santé nouvelle génération, puis **Néoliane** en 2010, activité de grossiste en assurance ; les deux entités formeront le **Groupe Santiane**, qui deviendra le premier courtier d'assurance en ligne de France. Cette trajectoire lui vaut, en 2012, le Prix E&Y / L'Express de l'Entrepreneur de l'année dans la catégorie " Innovation ".

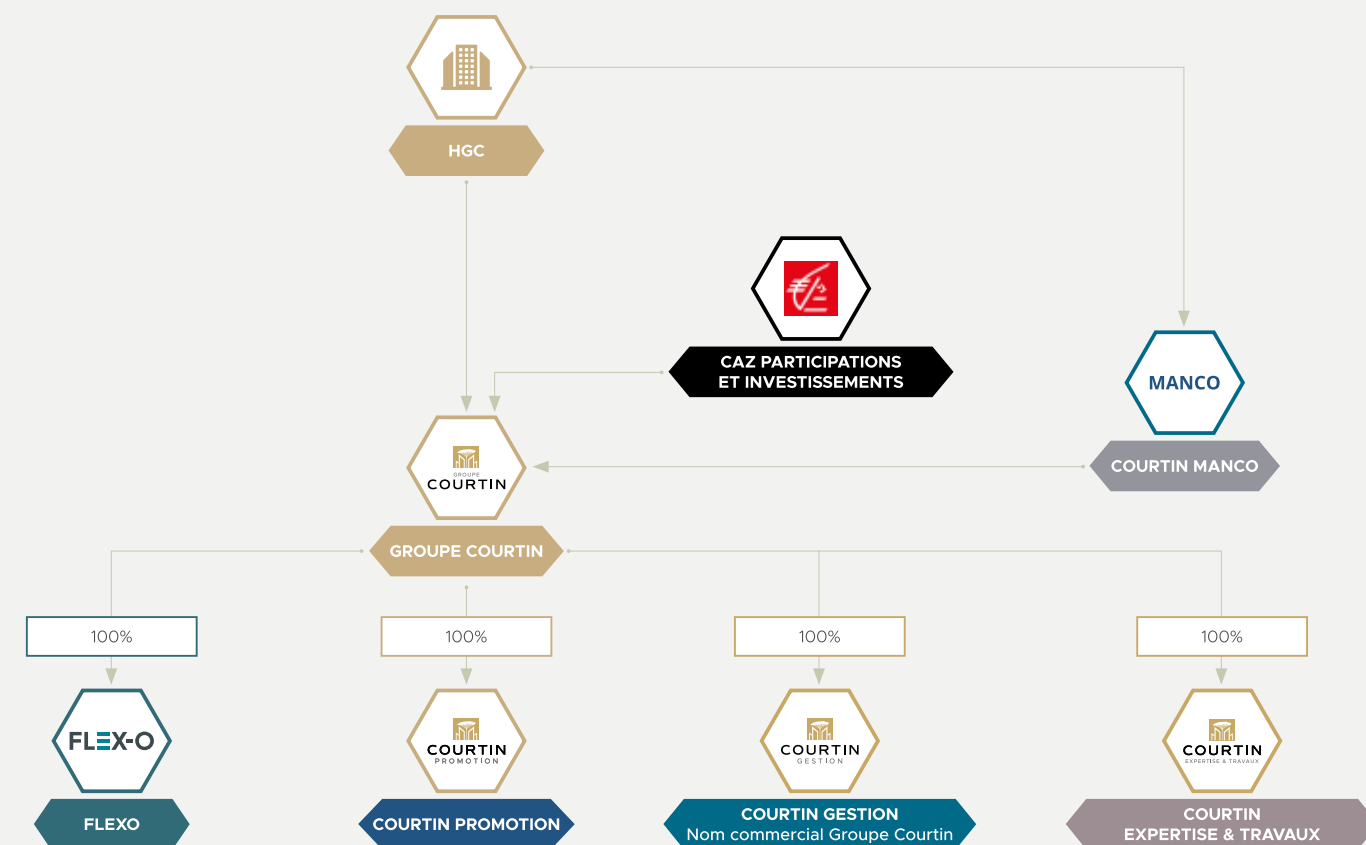
Le Groupe Santiane est cédé en 2015 à **BlackFin Capital Partners** pour plus de 100 millions d'euros, Christophe Courtin en conservant une participation minoritaire ainsi qu'un siège au Conseil de Surveillance. Cette même année, fort de cette expérience, il fonde Courtin Investment, son fonds d'investissement evergreen dédié au soutien de jeunes entreprises, ainsi que Courtin Promotion, structure de promotion immobilière écoresponsable implantée notamment à Sophia Antipolis.

En 2022, Christophe Courtin regroupe l'ensemble de ses activités sous une même bannière, le **GROUPE COURTIN**, groupe indépendant et non coté qui réunit aujourd'hui une cinquantaine d'entités autour de quatre pôles complémentaires : la promotion immobilière (COURTIN PROMOTION), la gestion foncière (COURTIN GESTION), l'exploitation d'espaces de travail flexibles et écoresponsables (FLEX-O, lancé en 2020) et, depuis 2024, une plateforme SaaS dédiée aux espaces de travail (SAAS OFFICE), renforcée en mai 2025 par l'acquisition de WELCOMR, leader français du contrôle d'accès en mode cloud.

En juin 2025, la Caisse d'Épargne Côte d'Azur (Groupe BPCE), via sa filiale CAZ Participations et Investissements, **est entrée au capital du GROUPE COURTIN**, afin d'accompagner son développement.

Régulièrement distingué pour son dynamisme, le **GROUPE COURTIN** a été classé pour la deuxième année consécutive parmi les " **Champions de la Croissance** " du **journal Les Echos**, tout en confirmant sa présence au classement européen **FT 1000 – Europe's Fastest Growing Companies du Financial Times**, où il se hisse au premier rang du secteur immobilier. **COURTIN PROMOTION** et **FLEX-O** sont par ailleurs devenues **Sociétés à Mission**, inscrivant statutairement leur raison d'être et leurs engagements sociaux et environnementaux au cœur de leur gouvernance.

ORGANIGRAMME DU GROUPE COURTIN





PRÉSENTATION DE FLEX-O

Lancée en 2020 par Christophe Courtin, **FLEX-O** s'est imposée en quelques années comme l'un des acteurs de référence du flex-office et du coworking en France. **Filiale à 100 % du GROUPE COURTIN, elle exploite des espaces de travail flexibles, modulables et collaboratifs, associés à des services digitaux conçus intégralement en interne.**

En quatre ans, l'enseigne a déployé ses centres dans une dizaine de métropoles françaises – Bordeaux, Lille, Lyon, Montpellier, Nantes, Nice, Rennes, Valbonne-Sophia Antipolis – tout en renforçant son ancrage parisien, avec trois adresses emblématiques dont, depuis 2025, le 69 boulevard Haussmann.

Cet engagement s'est concrétisé par la mutation de **FLEX-O en Société à Mission**, statut qui inscrit durablement ses objectifs sociaux et environnementaux au cœur de sa gouvernance et de sa stratégie de développement.

Cette évolution s'inscrit dans la continuité de sa raison d'être : " **Sur nos territoires, nous concevons et commercialisons des espaces de travail flexibles et des services associés, écoresponsables, pour répondre à l'évolution des usages du travail. Animés par une culture entrepreneuriale et une volonté d'innovation au service de l'humain, nous contribuons à promouvoir une vision positive de la valeur travail.** "

Au-delà d'une évolution statutaire, cette démarche traduit la volonté de FLEX-O de concilier performance économique, responsabilité sociétale et impact positif sur les territoires, en intégrant durablement ces engagements dans ses processus de décision et dans l'ensemble de ses activités.

PRÉSENTATION DE COURTIN PROMOTION

COURTIN PROMOTION est une filiale à 100% du **Groupe COURTIN**, conçoit et développe des actifs d'immobilier d'entreprise à fort potentiel de valorisation, en particulier au sein de la technopole de Sophia Antipolis, dont elle est aujourd'hui le premier promoteur écoresponsable.

Reconnue pour l'exigence de ses réalisations, **COURTIN PROMOTION propose des complexes PRIME, labellisés et implantés dans des emplacements stratégiques**, qui ont su convaincre des groupes internationaux tels que **NXP, THALES, ALTEN, SII, FITNESS PARK, AXIS COMMUNICATIONS, ALLEGRO MICROSYSTEMS** ou **BOMBARDIER** d'y installer leurs équipes.

La société place l'écoresponsabilité au cœur de sa politique : gestion raisonnée des déchets, préservation des ressources naturelles et transparence sur ses pratiques environnementales accompagnent chacun de ses chantiers.

Distinguée par le Grand Prix SIMI 2023 dans la catégorie des immeubles de bureaux neufs de plus de 10 000 m² pour la réalisation de Centrium, COURTIN PROMOTION confirme, édition après édition, sa position parmi les promoteurs écoresponsables de référence du sud-est de la France.



PRÉSENTATION DE COURTIN GESTION

Fondée en 2017 par Christophe Courtin, COURTIN GESTION est responsable de la gestion des actifs immobiliers détenus par COURTIN PROMOTION. À ce titre, **COURTIN GESTION** est en charge, de l'aménagement, du développement, de la restructuration et de la requalification de ces ensembles immobiliers.

COURTIN GESTION, assure également la gestion quotidienne (Property Management), ainsi que la gestion stratégique sur le long terme, (Asset Management), du parc immobilier du **GROUPE COURTIN**.

D'autre part, **COURTIN GESTION** gère pour le compte de **FLEX-O**, les actifs exploités dans le cadre de son activité.

De surcroît, l'ensemble des fonctions supports du **GROUPE COURTIN**, qu'il s'agisse de communication, évènementiel, comptabilité, finance, contrôle de gestion, juridique, compliance ainsi que des ressources humaines, s'ont opérées par **COURTIN GESTION**.

Les engagements de COURTIN GESTION :



Offrir un accompagnement durable et personnalisé à nos acquéreurs et preneurs, à chaque étape de leur parcours d'investissement.



Mettre en lumière et déployer activement la stratégie RSE du Groupe COURTIN.



Adopter une gouvernance exemplaire fondée sur l'éthique, en luttant activement contre toute forme de discrimination, de harcèlement, de blanchiment d'argent, de conflit d'intérêts et de corruption.



Garantir une gestion rigoureuse et responsable des données personnelles, en conformité avec les exigences de la CNIL et du RGPD.



PRÉSENTATION DE COURTIN INVESTMENT

COURTIN INVESTMENT est un fonds d'investissement Evergreen fondé en 2015 par l'entrepreneur et investisseur Christophe COURTIN. **COURTIN INVESTMENT** a pour objectif d'aider les entrepreneurs dans le développement de leur société en investissant à leur côté et en les conseillant si besoin dans la conduite périlleuse de leur entreprise.

COURTIN INVESTMENT investit dans des start-ups qui ont déjà démarré, dont le chiffre d'affaires est existant, qui sont en forte croissance et dont le siège social est en Europe ou sur le territoire Nord-Américain. **COURTIN INVESTMENT** investit toujours sans contrainte de temps et sans objectif de revente à court terme, auprès d'entreprise dont les fondateurs, qui sont les dirigeants opérationnels, exigeants et responsables, conservent la majorité de leurs entreprises.

En juillet 2023, **Christophe COURTIN & COURTIN INVESTMENT** ont été désigné par le magazine Challenge comme le " **1^{er} business Angel français** ".

G,

LA GOUVERNANCE DU GROUPE COURTIN

Le groupe est détenu majoritairement et présidé par M. Christophe COURTIN, assisté de son Comité de direction, dont certains en qualité d'associés, détiennent une participation dans le Groupe.

Le comité de direction est composé de :



Christophe **COURTIN**
Président



Nicolas **MAYCHMAZ**
Directeur Général
Délégué Flex-O
Directeur Administratif et
Financier Groupe



Aline **GOES**
Directrice des opérations



Brice **ARNAVON**
Directeur des Ressources
Humaines



Adrien **SOUDIER**
Directeur commercial
et du développement



Thibault **CASANOVA**
Directeur travaux



Orianne **MAITREHENRY**
Directrice Asset
Management



Didier **FORNETTI**
Directeur des systèmes
d'informations



A,

ACTUALITÉ DU GROUPE

Conscient que l'éthique d'une entreprise, son implication dans la vie publique, sa bonne réputation, le bien-être de ses employés, sa politique de rémunération, contribuent à lui donner de la valeur, le **GROUPE COURTIN** a finalisé en 2024 le processus de transformation de ses filiales **FLEX-O** et **COURTIN PROMOTION** en **Société à Mission**.

Cette démarche a pour vocation de concilier **la création de valeur pour les associés avec la contribution active à des enjeux d'intérêt général, en intégrant pleinement les dimensions environnementales, sociales et de gouvernance dans la stratégie de l'entreprise.**

Conscients que l'éthique d'entreprise, l'engagement sociétal, la qualité de vie au travail participent pleinement à la création de valeur, FLEX-O a achevé en 2025 sa mutation en Société à Mission, inscrivant statutairement sa raison d'être et ses engagements ESG.

À la suite d'entretiens et de questionnaires menés auprès de l'ensemble de ses parties prenantes – clients, fournisseurs, prestataires et collaborateurs – au cours desquels il leur a été demandé de challenger sa raison d'être, ses objectifs ainsi que les éléments constitutifs de sa singularité, FLEX-O a engagé une réflexion approfondie ayant conduit à la redéfinition de sa raison d'être. Cette nouvelle formulation traduit plus fidèlement son identité, ses engagements et sa vision de long terme, tout en répondant aux attentes exprimées par ses parties prenantes.

FLEX-O a ainsi formalisé la raison d'être suivante : "**Sur nos territoires, nous concevons et commercialisons des espaces de travail flexibles et des services associés, écoresponsables, pour répondre à l'évolution des usages du travail. Animés par une culture entrepreneuriale et une volonté d'innovation au service de l'humain, nous contribuons à promouvoir une vision positive de la valeur travail.**"

Dans la lignée de sa raison d'être, FLEX-O a inscrit dans ses statuts, au titre de ses engagements de Société à Mission, les objectifs suivants :

FLEX-O

La réponse à l'évolution des usages du travail sur ses territoires, en proposant des solutions qui allient innovation et responsabilité environnementale et/ou sociétale.

Être un acteur engagé qui porte et diffuse une vision positive du travail, en tant que source de lien et d'épanouissement des individus.



Le GROUPE COURTIN poursuit le déploiement de sa Politique d'Achats Responsables, qui constitue un levier essentiel de sa démarche de responsabilité sociétale. Cette politique vise à structurer et à renforcer les engagements du Groupe en matière de développement durable, d'éthique des affaires et de création de valeur responsable, tout en alignant ses pratiques d'achats avec sa stratégie globale.

Fondée sur les principes de durabilité, d'équité sociale, de respect des droits humains, de transparence et de bonne gouvernance, cette politique s'inscrit pleinement dans les valeurs du GROUPE COURTIN et contribue à la mise en œuvre de la raison d'être de FLEX-O ainsi que des objectifs sociaux et environnementaux. Elle guide les relations entretenues avec les fournisseurs, prestataires et partenaires, en favorisant des pratiques responsables, pérennes et mutuellement bénéfiques.

Afin d'en garantir l'effectivité, le GROUPE COURTIN s'appuie sur des mécanismes de suivi et d'évaluation réguliers, notamment au travers d'audits internes et d'une évaluation continue de ses pratiques. Le Groupe veille également à sensibiliser et former les collaborateurs concernés aux enjeux des achats responsables, dans une logique d'amélioration continue et de diffusion d'une culture de responsabilité au sein de l'ensemble de son écosystème.

Au niveau opérationnel, l'exercice 2025 a été marqué par une étape importante dans la stratégie de développement du GROUPE COURTIN avec la création de **COURTIN EXPERTISE ET TRAVAUX (CET)**, une nouvelle filiale spécialisée dans la rénovation, la restructuration, la mise aux normes et la valorisation d'actifs immobiliers tertiaires pour compte de tiers

Cette nouvelle activité vient compléter les métiers historiques du Groupe en proposant une offre intégrée couvrant l'ensemble du cycle de vie des immeubles tertiaires, de leur conception à leur exploitation, en passant par leur transformation et leur revalorisation.

S'appuyant sur l'expertise développée par COURTIN PROMOTION au travers de nombreuses opérations de réhabilitation et de construction d'immeubles tertiaires, COURTIN EXPERTISE ET TRAVAUX intervient aussi bien en qualité de Contractant Général que dans le cadre de Contrats de Promotion Immobilière (CPI). Son offre s'adresse aux foncières, investisseurs, propriétaires-utilisateurs et entreprises souhaitant moderniser, restructurer ou adapter leurs actifs aux nouveaux usages du travail et aux exigences environnementales et réglementaires. Le positionnement de cette nouvelle filiale traduit la volonté du Groupe de prolonger la durée de vie des bâtiments existants, de privilégier leur transformation plutôt que leur remplacement lorsque cela est pertinent et de contribuer ainsi à une gestion plus sobre et responsable du patrimoine immobilier tertiaire.

Cette diversification opérationnelle s'inscrit pleinement dans la raison d'être et les engagements sociétaux du GROUPE COURTIN. Elle favorise une approche fondée sur l'économie circulaire, la réduction de l'empreinte environnementale des opérations, l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments et la création d'espaces de travail plus durables, plus attractifs et mieux adaptés aux attentes des utilisateurs. Elle permet également au Groupe de mettre son savoir-faire au service de projets immobiliers réalisés pour des clients tiers, tout en diffusant les standards élevés de qualité, de performance environnementale et d'innovation qui caractérisent ses réalisations.



Pour sa part, FLEX-O a franchi une nouvelle étape de son développement en inaugurant en 2025 **FLEX-O Paris Haussmann**, qui constitue désormais le site vitrine de la marque et l'incarnation de son nouveau positionnement sur le marché des espaces de travail flexibles premium.

Implanté au cœur du quartier central des affaires parisien, ce centre de près de **6 700 m²** propose environ **900 postes de travail** répartis entre bureaux privatifs, espaces collaboratifs et espaces de convivialité. Conçu pour offrir une expérience utilisateur différenciante, il intègre plus de **400 m² d'espaces ouverts**, un espace affaires, une salle d'enregistrement de podcasts, un café coworking ainsi qu'une **terrasse privative paysagée de 140 m²**, offrant un environnement de travail alliant performance, bien-être et qualité de vie.

Au-delà de ses caractéristiques immobilières, FLEX-O Paris Haussmann a vocation à devenir l'incarnation du savoir-faire et des engagements de l'entreprise. Véritable laboratoire des nouveaux usages du travail, il illustre la capacité de FLEX-O à concevoir des espaces écoresponsables, innovants et à forte valeur ajoutée, en parfaite adéquation avec sa raison d'être et les attentes des entreprises en matière de flexibilité, de services et d'expérience collaborateur.

L'exercice 2025 a confirmé la pertinence du positionnement de FLEX-O sur le marché des espaces de travail flexibles premium. Portée par le renforcement de son offre de services et par l'ouverture de son site emblématique de Paris Haussmann, la société a poursuivi son développement commercial en continuant d'accueillir de nouveaux clients de premier plan au sein de son réseau de centres, parmi lesquels **Antargaz, Chaussea, Crédit Mutuel, Dailymotion et Menicon**. Ces nouvelles implantations témoignent de l'attractivité croissante de l'offre FLEX-O et de la confiance accordée par des entreprises de référence à son modèle d'espaces de travail flexibles, écoresponsables et à forte valeur ajoutée.

Panorama chiffré de l’ESG
EN 2025

À l'échelle mondiale, les encours des fonds durables atteignaient environ 3 200 milliards de dollars à fin 2024, en progression de près de 8 % sur un an, l'Europe concentrant à elle seule environ 84 % de ces actifs¹. Du côté des investisseurs, l'édition 2025 de l'étude mondiale Capital Group sur l'investissement ESG indique que 94 % des professionnels de la gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique intègrent désormais des critères extra-financiers dans leurs décisions d'allocation de capital².

P,

À l'échelle mondiale, les encours des fonds durables atteignaient environ 3 200 milliards de dollars à fin 2024, en progression de près de 8 % sur un an, l'Europe concentrant à elle seule environ 84 % de ces actifs¹. Du côté des investisseurs, l'édition 2025 de l'étude mondiale Capital Group sur l'investissement ESG indique que 94 % des professionnels de la gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique intègrent désormais des critères extra-financiers dans leurs décisions d'allocation de capital².

Sur le plan réglementaire, la directive européenne CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive), entrée en vigueur le 5 janvier 2023, impose aux grandes entreprises la publication d'un reporting de durabilitéstructuré selon les normes ESRS (European Sustainability Reporting Standards) et soumis à la vérification d'un tiers indépendant, sur le modèle des états financiers. Face aux critiques portant sur la lourdeur de ce dispositif, la Commission européenne a présenté en février 2025 un projet de simplification, dit paquet " Omnibus ", entériné par un accord politique entre le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne en décembre 2025. Cet accord relève sensiblement les seuils d'effectifs et de chiffre d'affaires déclenchant l'obligation de reporting et réduit le nombre de points de données à renseigner. Le champ d'application de la directive, qui devait initialement couvrir près de 50 000 entreprises en Europe, a ainsi été ramené à environ 10 000 entreprises³.

En France, la maturité des pratiques progresse : 36 % des entreprises affichent aujourd'hui un niveau de performance RSE jugé " avancé " (score supérieur ou égal à 65 sur 100), contre 28 % en moyenne à l'échelle européenne⁴.

Sur le plan de la gouvernance, la France reste l'un des pays les plus avancés en matière de mixité des instances dirigeantes : les femmes représentent désormais 47 % des administrateurs des conseils du SBF 120, mais seulement 12 % des présidences de ces conseils sont occupées par des femmes⁵. Au niveau des comités exécutifs, la part des femmes dans les entreprises du CAC 40 a atteint 28 % en 2024, contre 9,5 % en 2014, sous l'effet de la loi Rixain, qui fixe des objectifs de 30 % en 2026 et 40 % en 2029⁶.

Sur le plan environnemental, les indicateurs mondiaux confirment l'urgence d'agir. Sur le plan climatique, 2024 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée, avec une température moyenne supérieure de 1,55 °C aux niveaux préindustriels, tandis que la concentration atmosphérique de CO2 a connu sa plus forte hausse annuelle depuis le début des mesures en 1957, pour atteindre 423,9 parties par million⁷.



Quelques données complémentaires, exprimées en pourcentage :

- Écart salarial entre les femmes et les hommes en France : **-21,8 %** tous temps de travail confondus et **-14 %** à temps de travail équivalent en 2024⁸.
- Part des énergies renouvelables dans la consommation électrique de l'Union européenne : **47,5 % en 2024, contre 45,4 %** en 2023⁹.
- Index de l'égalité professionnelle en France : **54 %** des entreprises assujetties l'ont publié en 2025¹⁰.



1) Sources : Morningstar Sustainalytics, rapport de fin d'année 2025 sur l'investissement responsable ; Banque de France, " Fonds ESG : des encours résilients dans un contexte moins favorable ", 2025.
2) Source : Capital Group, Étude 2025 sur l'investissement ESG dans le monde.
3) Sources : directive (UE) 2022/2464 relative à la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (CSRD) ; Commission européenne, paquet de simplification " Omnibus I ", 26 février 2025 ; accord politique provisoire Parlement européen – Conseil de l'Union européenne, 16 décembre 2025.
4) Source : Le Médiateur des entreprises, baromètre de la performance RSE, 19 septembre 2025.
5) Source : Forbes France, " Femmes administratrices, femmes présidentes : quel bilan pour les 15 ans de la loi Copé-Zimmermann ? ", 2025.
6) Source : Observatoire Skema de la féminisation des entreprises (Michel Ferrary), rapport 2025, données CAC 40 sur l'exercice 2024.
7) Source : Organisation météorologique mondiale (OMM), Bulletin annuel sur les gaz à effet de serre n° 21, octobre 2025.
8) Source : Insee, " Écart de salaire entre femmes et hommes en 2024 ", Insee Focus n° 377, février 2026.
9) Source : Eurostat, Renewable energy statistics, données 2024.
10) Sources : ministère du Travail (DARES) ; Lamy Liaisons, " Égalité salariale hommes-femmes : où en est la France en 2025 ? "



Les engagements et bonnes pratiques du GROUPE COURTIN

EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE

Le GROUPE COURTIN dispose d'ores et déjà d'un solide historique d'engagements en matière environnementale.

En matière de promotion immobilière, COURTIN PROMOTION obtient systématiquement, pour chacun de ses programmes, les certifications BREEAM VERY GOOD ou BREEAM EXCELLENT.

Pour son futur programme OXYGEN, COURTIN PROMOTION s'est d'ores et déjà engagée à répondre au cahier des charges des labels suivants :



Label E+C- : Label français délivré par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, qui distingue les bâtiments à haute performance énergétique et à basse consommation carbone, répondant à des critères exigeants de performance énergétique et environnementale.



Label Wiredscore Gold : Certification internationale évaluant la qualité de l'infrastructure numérique d'un bâtiment. Le label WiredScore Gold, l'un des niveaux les plus élevés de cette certification, distingue les bâtiments offrant une connectivité fiable, résiliente et de haute qualité.



Flex-O Sophia Antipolis Centrum



Flex-O Montpellier Cambacères Gare TGV



Flex-O Rennes Digital Park



Flex-O Bordeaux Mérignac Aéroport

FL X O

FLEX-O n'est pas en reste : tous les bâtiments abritant les centres FLEX-O sont éco-labellisés et équipés de fontaines à eau qui réduisent les déchets plastiques ainsi que l'empreinte carbone, notamment grâce au gaz de refroidissement naturel R600a. S'y ajoutent des détecteurs de présence limitant le gaspillage énergétique lié à l'éclairage, des poubelles de tri facilitant le recyclage des déchets, ainsi qu'un éclairage LED.

Tous les sols installés dans les centres FLEX-O sont labellisés Red Dot Award, Iconic Design Award et German Design Award, trois prix distinguant la qualité du produit. Le bois utilisé est certifié PEFC et FSC par un organisme indépendant, garantissant une gestion durable des forêts, respectueuse de l'environnement, socialement bénéfique et économiquement viable.

Les Conditions Générales de Vente de FLEX-O intègrent de nombreux engagements en matière d'éco-responsabilité et d'éco labellisation.

Pour rappel, ces engagements environnementaux s'inscrivent dans le cadre de la politique d'Achats responsables et de la charte RSE, communes à FLEX-O et à COURTIN PROMOTION, qui formalisent les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, appliqués à la sélection de leurs fournisseurs et partenaires.



EN MATIÈRE SOCIALE

Le GROUPE COURTIN a souhaité réaffirmer et approfondir sa politique sociale, qui repose sur quatre piliers :



Promouvoir des conditions de travail optimales

En interne, le Groupe veille à un équilibre réel entre vie professionnelle et vie privée, favorise l’insertion des jeunes diplômés par l’alternance et les stages, et lutte activement contre toute forme de discrimination – à l’embauche, en matière de rémunération ou d’évolution de carrière – ainsi que contre le harcèlement sous toutes ses formes.

En externe, le Groupe s’assure que ses prestataires, en phase travaux comme en exploitation, respectent des normes élevées de conditions de travail, de sécurité, d’hygiène et de santé. Des Dossiers d’Intervention Ultime sur l’Ouvrage (DIUO) sont systématiquement établis et tenus à disposition sur site, et le recours à des coordonnateurs Sécurité Protection de la Santé (CSPS) certifiés est systématique sur l’ensemble des chantiers, dans le respect des principes de prévention de l’OPPBTP.

Promouvoir la diversité et l’inclusion

Le Groupe soutient, au sein de sa chaîne d’approvisionnement, les fournisseurs engagés dans des pratiques inclusives. Les CCAP de COURTIN PROMOTION et les CGV de FLEX-O prévoient que chaque partie mobilise ses meilleurs efforts pour favoriser l’inclusion, tant au niveau de ses propres collaborateurs qu’au sein de sa chaîne d’approvisionnement

Promouvoir l’engagement communautaire

Plus de 90 % des entreprises sollicitées par le Groupe sont des acteurs locaux (Alpes-Maritimes et Var), afin de soutenir le tissu économique régional et de réduire l’empreinte carbone liée au transport. COURTIN PROMOTION a formalisé cet engagement au travers d’une Charte qui (i) consacre sa politique de consultation systématique des fournisseurs, (ii) fixe ses exigences de qualité via les CCTP, plans et carnets de détails, et (iii) recense l’ensemble des entreprises locales et responsables intervenant en corps d’état séparés sur ses chantiers.

Promouvoir la qualité de vie au travail (QVT)

Le GROUPE COURTIN fait de la qualité de vie au travail un engagement prioritaire à part entière. Cette démarche se traduit notamment par : l’aménagement de modalités de travail flexibles (horaires individualisés, télétravail partiel lorsque les fonctions le permettent) ; la mise en place de dispositifs d’écoute et de prévention des risques psychosociaux, incluant la formation des managers et une ligne d’alerte dédiée ; la réalisation d’un baromètre social annuel permettant de mesurer le climat interne et d’ajuster les actions en conséquence ; l’aménagement d’espaces de travail ergonomiques et conviviaux, en particulier au sein des centres FLEX-O ; le respect du droit à la déconnexion ; ainsi qu’un dialogue social régulier avec les représentants du personnel. Cette démarche en matière de QVT sera détaillée plus amplement dans la partie du présent rapport consacrée à la démarche Société à Mission de FLEX-O.



EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE

Convaincu que la qualité de sa gouvernance repose autant sur la rigueur de ses procédures internes que sur la diversité des regards qui l’éclairent, le GROUPE COURTIN a renforcé en 2025 son dispositif de gouvernance, notamment au travers de son Comité stratégique.

Ethique des affaires

Bien que non soumis aux obligations de la loi Sapin II, le GROUPE COURTIN maintient une politique volontariste de prévention et de lutte contre la corruption, le trafic d’influence, les conflits d’intérêts et le blanchiment de capitaux. Cette politique s’appuie sur un Code de conduite anticorruption intégré au règlement intérieur, sur des actions régulières de formation et de sensibilisation des collaborateurs, ainsi que sur des CGV et CGU harmonisées à l’échelle du Groupe, intégrant des engagements de lutte contre la corruption, le blanchiment de capitaux et les atteintes aux droits humains.



Transparence

Le **GROUPE COURTIN** maintient une politique de transparence exigeante sur ses pratiques d’achats et ses relations fournisseurs, matérialisée par la publication annuelle de son Rapport ESG – dont la présente édition constitue la 4e, ainsi que de son Code de Conduite Anticorruption, tous deux accessibles depuis le site groupe-courtin.com et incluant un dispositif d’alerte ouvert aux collaborateurs comme à l’ensemble des parties prenantes.

Le Comité stratégique du GROUPE COURTIN

Afin de renforcer la qualité de sa gouvernance et d’enrichir ses orientations stratégiques d’un regard extérieur, le GROUPE COURTIN s’appuie sur un Comité stratégique associant, aux côtés de ses dirigeants, des membres externes reconnus pour leur expertise sectorielle.

Fabrice ALLOUCHE, Président de CBRE France depuis 2016, apporte au Comité plus de 40 ans d’expérience dans l’investissement et le conseil en immobilier d’entreprise. Il a notamment dirigé Altarea Cogedim Entreprise pendant six ans, avant d’exercer au sein d’Atisreal puis de DTZ International Europe du Sud, et a rejoint CBRE en 2013 comme Managing Director en charge du développement, avant d’en devenir Président en 2016.

Jean-Michel ROYO apporte au Comité plus de 30 ans d’expérience dans les secteurs bancaire et immobilier. Ancien membre du directoire et directeur général adjoint d’Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels ainsi que de Logement Services. Il est aujourd’hui conseiller du président de l’Institut du Financement des Professionnels de l’Immobilier (IFPImm) et vice-président de l’Arpej.

D’autre part, à la suite du partenariat stratégique avec la Caisse d’Épargne Côte d’Azur (CECAZ) et sa prise de participation minoritaire souscrite par sa filiale CAZ Participations & Investissement, un comité de surveillance a été instauré. La CECAZ dispose désormais d’une représentation au sein des organes de gouvernance du Groupe, dans une logique de partenariat de long terme fondé sur la confiance et le respect des expertises de chacun.

NOS AUTRES ENGAGEMENTS

Au-delà de ses engagements en matière de responsabilité sociétale et environnementale, le GROUPE COURTIN mène une politique active de mécénat et de philanthropie, traduisant sa volonté de contribuer au développement de son territoire et de soutenir des initiatives d'intérêt général.

À ce titre, le GROUPE COURTIN accompagne durablement plusieurs associations et fondations œuvrant dans les domaines de la santé, de la solidarité et de la prévention, parmi lesquelles :

- **La fondation Lenval**, établissement de référence dédié à la santé de l'enfant à Nice, qui œuvre chaque jour pour améliorer la prise en charge pédiatrique.
- **La Ligue contre le cancer des Alpes-Maritimes**, engagée dans le financement de la recherche, l'accompagnement des patients et la prévention.
- **L'Association Monégasques les Enfants de Frankie**, qui apporte soutien, réconfort et moments de joie aux enfants malades, en situation de handicap ou défavorisés à Monaco et dans l'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- **Global Heart Watch**, association mobilisée en faveur de la prévention de la mort subite par arrêt cardiaque et de la sensibilisation aux gestes qui sauvent.
- **Le Refuge Jean Duflos** – refuge pour chiens et chats situé à Antibes.
- **Fondation Sophia Antipolis** – www.fondation-sophia-antipolis.org ; reconnue d'utilité publique, elle œuvre depuis plus de 40 ans au développement et au rayonnement de la technopole. Le **GROUPE COURTIN**, via SaaS Office, est membre de son Club des Mécènes.

En cohérence avec sa mission de favoriser un entrepreneuriat responsable et inclusif, **FLEX-O** soutient également **Action'elles**, un réseau créé par des femmes entrepreneures pour accompagner, inspirer et favoriser la réussite des femmes entrepreneures à chaque étape de leur parcours.

Enfin, **COURTIN INVESTMENT** contribue, tant sur le plan financier qu'humain, au rayonnement de la **Fondation Dauphine**. Au travers notamment de **D-Incubator**, le Groupe accompagne les actions de la Fondation en faveur de l'égalité des chances, de la réussite des étudiants et du développement de projets entrepreneuriaux à fort impact sociétal.

Ces engagements illustrent la volonté du GROUPE COURTIN d'exercer pleinement sa responsabilité d'entreprise citoyenne, en mettant ses ressources, ses compétences et son réseau au service de causes porteuses de sens et d'intérêt général.

FLEX-O SOCIÉTÉ À MISSION

POURQUOI DEVENIR SOCIÉTÉ À MISSION ?

La transformation en société à mission ne résulte pas d'une contrainte réglementaire ni d'un effet d'opportunité. Elle s'inscrit dans une continuité.

FLEX-O est née d'une conviction simple : le bureau ne peut plus se réduire à un lieu d'exécution. Il doit devenir un espace d'adaptation, de collaboration et d'engagement, capable d'accompagner les nouveaux usages du travail.

Créée en 2020, l'entreprise a émergé dans un contexte profondément transformé : hybridation des organisations, mobilité accrue, nouvelles attentes en matière de qualité de vie au travail et exigence renforcée de flexibilité. Ces mutations ont redéfini la manière d'imaginer et d'occuper les espaces professionnels.

Face à ces évolutions, nous avons fait un choix clair : ne pas les subir, mais en faire un levier d'innovation et de différenciation.

UN STATUT QUI NOUS ENGAGE

La qualité de société à mission, introduite par la loi PACTE de 2019, permet à une entreprise d'inscrire dans ses statuts une raison d'être et un ou plusieurs objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'engage à poursuivre dans le cadre de son activité. Ce statut ne constitue pas une déclaration d'intention. Il crée une obligation structurante.

Concrètement, une société à mission implique :

- L'inscription d'une raison d'être dans les statuts ;
- La définition d'objectifs statutaires précis ;
- La mise en place d'un Comité de Mission chargé de suivre l'exécution de ces objectifs ;
- Une vérification périodique par un Organisme Tiers Indépendant (OTI) ;
- La publication d'un rapport de mission présenté annuellement aux associés.

Ce cadre impose rigueur, cohérence et traçabilité. Il engage l'entreprise dans la durée.

Pour FLEX-O, devenir société à mission signifie accepter que notre développement ne soit plus mesuré uniquement à l'aune de notre performance économique, mais également à celle de notre contribution aux nouveaux usages du travail et à la qualité des environnements que nous créons et mettons à disposition.

UNE DÉMARCHE CONSTRUITE AVEC LUCIDITÉ

FLEX-O a adopté la qualité de Société À Mission le 8 août 2024.

Cependant, la formalisation statutaire ne constituait qu'une première étape. La direction et les équipes ont rapidement pris conscience que l'exigence d'une société à mission dépasse la simple rédaction d'un texte. Elle suppose :

- une appropriation collective,
- une clarification des objectifs,
- une structuration de la gouvernance,
- et la définition d'indicateurs concrets.

Les années 2024 et 2025 ont été des années de construction interne. Dans un contexte de développement rapide de l'entreprise - passée de 33 collaborateurs en mars 2024 à près de 50 aujourd'hui - les équipes ont été fortement mobilisées par la structuration et l'accompagnement de cette croissance.

La démarche de société à mission a ainsi d'abord émergé de manière informelle, à l'occasion d'un brainstorming organisé lors du séminaire annuel de l'entreprise, avant d'être progressivement structurée courant 2025.





NOTRE MISSION NOTRE RAISON D'ÊTRE

En 2025, nous avons engagé un travail de fond pour prendre du recul sur notre mission.

Durant l'été, elle a été challengée auprès de nos parties prenantes internes et externes (collaborateurs, partenaires et clients) afin de confronter notre ambition à leur perception et à leurs attentes. Les échanges menés ont permis d'identifier des points de clarification et d'affirmation. Ce travail a ensuite été approfondi et structuré avec le Comité de Mission à l'automne 2025.

Cette démarche collective nous a conduits à reformuler notre mission pour qu'elle exprime avec plus de justesse ce que nous sommes, ce que nous faisons et ce que nous voulons porter dans la durée.

Notre raison d'être est la suivante :

" Sur nos territoires, nous concevons et commercialisons des espaces de travail flexibles et des services associés, écoresponsables, pour répondre à l'évolution des usages du travail. Animés par une culture entrepreneuriale et une volonté d'innovation au service de l'humain, nous contribuons à promouvoir une vision positive de la valeur travail. "

- La raison d'être constitue notre boussole stratégique.

- Elle oriente nos décisions, nos investissements et nos arbitrages.

NOS OBJECTIFS STATUTAIRES

Pour concrétiser cette raison d'être et l'ancrer dans notre modèle d'affaire, deux objectifs statutaires ont été inscrits dans nos statuts et validés par le Comité de Mission.

N°1 :

" Répondre à l'évolution des usages du travail sur nos territoires, en proposant des solutions qui allient innovation et responsabilité environnementale et/ ou sociétale."

- Cet objectif relie directement notre cœur de métier à notre exigence d'innovation et de responsabilité.

N°2 :

" Être un acteur engagé qui porte et diffuse une vision positive du travail, en tant que source de lien et d'épanouissement des individus. "

UNE GOUVERNANCE STRUCTURÉE ET EXIGEANTE

Conformément à l'article L.210-10 du Code de commerce, FLEX-O a constitué un Comité de Mission chargé de suivre l'exécution des objectifs statutaires.

Ce comité constitue un organe de gouvernance à part entière. Il ne se substitue pas à la direction, mais exerce une fonction de suivi, d'évaluation et de vigilance.

Son rôle est notamment :

- d'examiner la cohérence des actions engagées au regard des objectifs statutaires ;
- de contribuer à la rédaction du rapport annuel de mission ;
- de préparer la vérification par l'Organisme Tiers Indépendant (OTI)

COMPOSITION DU COMITÉ DE MISSION

Installé officiellement le 7 octobre 2025, le Comité de Mission est composé de membres internes et externes.

Membres externes :



Christophe **MILLE** - Directeur Centre d'Affaires Nice ARKEA BANQUE

Apporte au Comité une expertise financière et une expérience d'entreprise à mission à grande échelle, avec une attention particulière à la cohérence et à la crédibilité du dispositif.



Jacques **MASBOUNGI** - Architecte et Urbaniste

Apporte au Comité une vision territoriale et une lecture long terme des enjeux urbains. Président du Comité de Mission de FLEX-O

Le Président de Mission joue un rôle clé dans l'incarnation et la promotion de la qualité de Société à Mission. Ses responsabilités incluent :

- Représenter la mission à l'extérieur et en être le porte-parole ;
- Assurer le lien entre le Comité de Mission et les organes de gouvernance ;
- Soutenir le Manager de Mission dans la résolution des points bloquants ;
- Veiller à l'alignement des décisions stratégiques avec les engagements statutaires ;
- Être garant, avec le Comité, du respect de la mission.

Il contribue ainsi à donner à la mission une visibilité et une légitimité fortes.

Membres internes :



Nicolas **MAYCHMAZ** - Directeur Général Adjoint Flex-O - Directeur Administratif et Financier Groupe Courtin

Initiateur de la démarche Société à Mission, il garantit l'équilibre entre croissance, solidité financière et cohérence stratégique.



Thibault **CASANOVA** - Directeur Travaux Groupe Courtin

Garant de la traduction opérationnelle de la mission dans la conception et la réalisation des espaces.



Anne **FASCIO** - Responsable Ressources Humaines Groupe Courtin

Contribue à l'alignement entre culture d'entreprise, engagement des équipes et déploiement concret de la mission.



Aline **GOES** - Directrice des Opérations Groupe Courtin

Pilote transversal, elle veille à la cohérence entre stratégie, terrain et communication dans le déploiement de la mission.



Manon **BARDE** - Responsable des Opérations Flex-O

Au plus près des équipes et des centres, elle assure la traduction quotidienne de la mission dans les pratiques opérationnelles.

Les membres externes apportent un regard indépendant et exigeant.

Les membres internes assurent l'articulation entre la mission et la réalité opérationnelle.

Manager de Mission

Le Manager de Mission assure le pilotage opérationnel de la mission.

Il est chargé de :

- Piloter la déclinaison des objectifs statutaires en objectifs opérationnels ;
- Définir les indicateurs et les preuves attendues ;
- Suivre l'exécution des actions ;
- Structurer et animer les travaux du Comité de Mission ;
- Préparer la vérification par l'OTI ;
- Coordonner la rédaction du rapport annuel de mission.



Louis-Xavier **HUGUENIN-VUILLEMIN** - Responsable Juridique du Groupe Courtin,
Exerce les fonctions de Manager de Mission, il assure le suivi opérationnel des engagements, l'animation du Comité de Mission et la préparation de la vérification par l'Organisme Tiers Indépendant.

”

LE MOT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE MISSION - JACQUES MASBOUNGI

« J’ai accepté avec enthousiasme la mission de présider le Comité de Mission de FLEX-O. Ce rôle est essentiel pour garantir que les engagements pris ne restent pas des promesses, mais se traduisent par des actes concrets.

L’année écoulée a été celle de la structuration. Nous avons constitué un comité engagé, mêlant collaborateurs internes et experts externes, pour challenger la vision de l’entreprise et définir une feuille de route opérationnelle réaliste et ambitieuse. Notre rôle sera désormais d’accompagner la direction, de veiller à la cohérence des décisions stratégiques avec la mission, et de mesurer, en toute transparence, les progrès accomplis. »

UNE MÉTHODE DE TRAVAIL STRUCTURÉE ET UN COMITÉ QUI CHALLENGE

Dès ses premières réunions, le Comité de Mission de FLEX-O a structuré ses travaux autour d’une démarche progressive portant successivement sur la raison d’être, les objectifs statutaires et la stratégie de mission. Cette analyse méthodique a permis d’évaluer la cohérence, la pertinence et le niveau d’ambition de chacun de ces éléments, ainsi que la qualité des indicateurs de suivi et des preuves associées. Les échanges ont nourri un travail de questionnement approfondi, conduisant à plusieurs ajustements significatifs de la mission et de sa trajectoire. Le Comité a ainsi pleinement exercé son rôle de vigilance et de challenge afin de renforcer la crédibilité, la cohérence et le caractère opérationnel du modèle de mission.

CONSTRUCTION DE NOTRE FEUILLE DE ROUTE

Une mission pilotée dans l’opérationnel

La mission ne peut exister sans une organisation concrète de sa mise en œuvre.

Chez FLEX-O, les membres internes du Comité de Mission constituent également le comité opérationnel chargé d’animer et de piloter les actions définies dans le cadre de la stratégie de mission.

Chaque objectif opérationnel fait l’objet :

- d’un pilote identifié ;
- d’un calendrier précis ;
- de livrables formalisés ;
- d’indicateurs de suivi ;
- de preuves documentées en vue de la vérification par l’Organisme Tiers Indépendant.

Cette structuration permet d’éviter une mission déclarative. Elle garantit que les engagements pris sont traduits en actions mesurables et suivies dans le temps.

UNE STRATÉGIE STRUCTURÉE SUR TROIS ANS (2026-2028)

À l’issue des travaux menés fin 2025, FLEX-O a formalisé une stratégie de mission à trois ans. Cette stratégie repose sur :

- 6 objectifs opérationnels
- une trajectoire progressive sur 2026, 2027 et 2028
- des indicateurs et preuves associés à chaque action

DE LA STRUCTURATION À L’ACTION : BILAN DE CETTE PREMIERE PERIODE



Christophe **MILLE** - Directeur Centre d’Affaires Nice ARKEA BANQUE

" Au regard des travaux menés depuis octobre 2025, considérez-vous que FLEX-O est réellement entrée dans une dynamique de mise en œuvre de sa mission ? "

" Totalelement, j’ai notamment été sensible au sérieux de la démarche menée : une raison d’être clarifiée, des objectifs statutaires précis, une gouvernance structurée, un suivi par indicateurs et une vérification indépendante.

La mise en œuvre de la mission est garantie par des engagements qui restent concrets, mesurables et crédibles dans la durée. "



Manon **BARDE** - Responsable des Opérations Flex-O

" Les moyens organisationnels mis en place vous paraissent-ils adaptés ? "t

" Étant également membre du comité opérationnel, je considère que les moyens organisationnels mis en place sont efficaces et permettent de structurer progressivement l’avancée des projets liés à la mission. Le comité opérationnel se réunit régulièrement et mène un travail collectif, tout en s’appuyant sur des sous-groupes pour faire avancer les différents sujets. Cette organisation favorise l’efficacité et la progression des travaux.

La mise en place rapide d’outils de suivi et d’échéances cadrées constitue également un élément structurant, facilitant la communication et l’avancement des projets. De plus, les fichiers partagés sur la Dropbox permettent aux différentes parties prenantes internes de suivre les avancées des projets ainsi que la préparation des supports destinés à l’OTI, ce qui contribue à la transparence du dispositif.

Enfin, l’existence d’un rôle de manager de mission me semble indispensable pour fédérer les équipes et assurer le bon pilotage de la démarche. À ce stade, ce dispositif organisationnel apparaît bien adapté aux besoins de mise en œuvre de la mission. "



Aline **GOES** - Directrice des Opérations Groupe Courtin

" Souhaitez-vous formuler des recommandations ou des points de vigilance pour la suite ? "

" Dans le cadre de la poursuite de notre démarche de société à mission, nous formulons les recommandations et points de vigilance suivants :

- Renforcer l’appropriation en interne en impliquant davantage les équipes et en développant des actions de sensibilisation et de formation.
- Assurer la cohérence entre les engagements et les pratiques opérationnelles, en intégrant la mission dans les processus de décision et les activités quotidiennes.
- Continuer le pilotage et le suivi de la mission, avec des points d’étape réguliers et une évaluation des résultats obtenus.
- Développer la transparence et la communication auprès des parties prenantes, en valorisant les avancées mais aussi les axes d’amélioration.
- Rester attentif aux risques de dispersion ou d’essoufflement, en maintenant une dynamique d’amélioration continue et en ajustant les actions si nécessaire. "

L’adoption du statut à Mission, nous a permis d’afficher clairement auprès du public ainsi qu’auprès de nos parties prenantes, notre positionnement écoresponsable, notre volonté de notre groupe et celle de notre président de contribuer à la valorisation d’actifs immobiliers, tout en préservant notre environnement naturel.

IL NE SUFFIT PAS DE SAVOIR FAIRE, IL FAUT ÉGALEMENT FAIRE SAVOIR.

CONCLUSION

Cette édition 2025 du rapport confirme la trajectoire engagée par le **GROUPE COURTIN** vers un modèle de croissance responsable, où les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance sont pleinement intégrés à la stratégie du groupe.

Le **GROUPE COURTIN a renforcé en 2025 l'ensemble de son dispositif de gouvernance interne**. Un Comité stratégique associe désormais aux dirigeants du Groupe des membres externes reconnus pour leur expertise sectorielle, apportant un regard extérieur exigeant sur les orientations stratégiques du Groupe. Parallèlement, à la suite du **partenariat noué avec la Caisse d'Épargne Côte d'Azur et un Comité de surveillance a été instauré**. Ces deux instances traduisent une gouvernance élargie, plus collégiale et davantage ouverte sur des expertises externes, au service d'un pilotage rigoureux et transparent de la stratégie du Groupe.

L'année aura également été marquée par une avancée déterminante : l'achèvement par FLEX-O de sa mutation en Société à Mission, avec une raison d'être renouvelée à l'issue d'une large consultation de ses parties prenantes.

L'installation officielle, le 7 octobre 2025, du Comité de Mission de FLEX-O, composé de membres internes et externes et présidé par Jacques Masbounji, illustre la volonté du groupe de structurer un suivi rigoureux et indépendant de ses engagements statutaires.

Cette gouvernance renforcée, appelée à être confortée par la vérification d'un Organisme Tiers Indépendant, donne aux engagements ESG du GROUPE COURTIN une portée désormais mesurable et vérifiable.

Fort de ces avancées, le **GROUPE COURTIN** aborde les prochains exercices avec la conviction que la performance durable ne se décrète pas, mais se construit année après année, aux côtés de ses collaborateurs, clients, partenaires et territoires. L'exercice 2025 marque ainsi une étape charnière : celle du passage d'une politique ESG affirmée à une gouvernance de la mission pleinement opérationnelle et vérifiable.



GROUPE
COURTIN



Conçue et réalisée par Groupe Courtin S.A.S au capital de 1 582 745,00 € RCS 882 490 410
Siège social : 230, Route des dolines, Centrium – 06560 Valbonne - Ne pas jeter sur la voie publique
contact@groupe-courtin.com - www.groupe-courtin.com